










# ÉPREUVE INTER DÉPARTEMENTALE U12 / BENJAMINS / MINIMES 7 & 8 AVRIL 2026 – GOLF DES ÉTANGS

## RÈGLEMENT

 <b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés dans les départements suivants : <b>Allier, Cantal, Loire et Puy-de-Dôme.</b></li><li>- <b>16 ans et moins</b></li><li>- <b>Licence active</b></li><li>- <b>Certificat médical/questionnaire de santé</b> en cours de validité à la date du contrôle des inscrits.</li></ul>														
 <b>CATÉGORIES</b>	<table><thead><tr><th>CATÉGORIES SPORTIVES</th><th>NÉ EN</th><th>INDEX REQUIS</th><th>DRAPEAU</th></tr></thead><tbody><tr><td><b>U12 FILLES / U12 GARÇONS</b> (Enfant – Poucet – Poussin)</td><td>2014 et après</td><td rowspan="3"><b>&lt;36</b></td><td>argent</td></tr><tr><td><b>BENJAMINES / BENJAMINS</b> (13 et 14 ans)</td><td>2012 et 2013</td><td>n/a</td></tr><tr><td><b>MINIMES FILLES / MINIMES GARÇONS</b> (15 et 16 ans)</td><td>2010 et 2011</td><td>n/a</td></tr></tbody></table>	CATÉGORIES SPORTIVES	NÉ EN	INDEX REQUIS	DRAPEAU	<b>U12 FILLES / U12 GARÇONS</b> (Enfant – Poucet – Poussin)	2014 et après	<b>&lt;36</b>	argent	<b>BENJAMINES / BENJAMINS</b> (13 et 14 ans)	2012 et 2013	n/a	<b>MINIMES FILLES / MINIMES GARÇONS</b> (15 et 16 ans)	2010 et 2011	n/a
CATÉGORIES SPORTIVES	NÉ EN	INDEX REQUIS	DRAPEAU												
<b>U12 FILLES / U12 GARÇONS</b> (Enfant – Poucet – Poussin)	2014 et après	<b>&lt;36</b>	argent												
<b>BENJAMINES / BENJAMINS</b> (13 et 14 ans)	2012 et 2013		n/a												
<b>MINIMES FILLES / MINIMES GARÇONS</b> (15 et 16 ans)	2010 et 2011		n/a												
 <b>WILD CARD</b>	Wild card possible à la discrétion des Comités ( <i>par exemple pour un joueur dont l'index est supérieur à 36 et dont le Pro garantit le niveau pour jouer la compétition</i> ).														
 <b>MÉRITE NATIONAL</b>	Épreuve comptant pour le Mérite National Jeunes														
 <b>INSCRIPTIONS</b>	Les inscriptions se font auprès des clubs des licenciés, via extranet. La <b>clôture des inscriptions</b> est fixée au <b>dimanche 29 mars minuit</b> . Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription restera redevable du droit d'engagement (sauf certificat médical).														
 <b>DATES &amp; LIEU</b>	L'Épreuve Inter-Départementale aura lieu les <b>7 et 8 avril 2026</b> sur le <b>Golf des Étangs</b> (42600 Savigneux)														
 <b>HORAIRES ET ORDRE DE DÉPARTS</b>	Les départs seront envoyés au plus tard le 4 avril aux Comités et seront disponibles en ligne sur le site du Golf et des Comités. Le tirage des départs sera réalisé dans l'ordre suivant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Lors du 1er tour, en premier Les Minimes Filles, les Minimes Garçons, les Benjamines, puis les Benjamins, les U12 filles, les U12 Garçons, dans l'ordre des index.</li><li>- Lors du 2ème tour, en premier les U12 Garçons, puis les U12 filles, les benjamins, les benjamines, les Minimes Garçons et Minimes Filles dans l'ordre inverse des résultats.</li></ul>														

 <b>BOULES DE DÉPART</b>	<p>En fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe, selon les prescriptions <b>repères jeunes golf</b>.</p>
 <b>ENGAGEMENT</b>	<p><b>40€</b> par joueur pour les 2 jours de compétition et l'éventuel <i>tour de reconnaissance</i>. Le règlement se fera en club le jour de la compétition ou lors du tour de reconnaissance.</p>
 <b>FORMULE DE JEU</b>	<p>Strokeplay Individuel brut <b>Score Maximum à 9</b> <b>36 trous - 18 trous par jour.</b></p>
 <b>CONDITIONS PARTICULIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Voitures interdites</b> dès le parcours de reconnaissance pour les joueurs et accompagnateurs,</li> <li>- <u>Chariot obligatoire pour les U12.</u></li> <li>- Les <b>cadets, chariots électriques et instruments de mesure</b> de distance ne sont <b>pas autorisés</b>.</li> <li>- Cette épreuve est <b>non-fumeur</b> y compris pour les suiveurs de partie.</li> <li>- Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.</li> </ul>
 <b>ACCOMPAGNATEURS</b>	<p>Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants...) doivent se tenir à une <b>distance raisonnable des joueurs</b>, ne leur permettant <b>pas de leur donner des conseils</b>. <b>En cas d'infraction</b> au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de <b>quitter le club</b>.</p>
 <b>SUIVEURS DE PARTIE</b>	<p>Les <b>parties de U12 devront être suivies</b>. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des <b>bénévoles</b> présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur. La fiche ffgolf « Suiveur de partie en compétition » devra être remise à chaque suiveur.</p>
 <b>DÉPARTAGE</b>	<p>En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en Play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.</p>
 <b>CLASSEMENT &amp; REMISE DES PRIX</b>	<p>Le premier de chaque catégorie et sexe sera désigné Champion inter Départemental de sa catégorie. Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille seront primés. La remise des prix sera suivie d'un goûter.</p>
 <b>COMITÉ DE L'ÉPREUVE</b>	<p>Il est constitué d'un représentant du Club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de chacun des Comités Départementaux, du pro du club recevant l'épreuve et de l'arbitre ou OEC désigné.</p>